



Cenon, le 17 avril 2015

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que la Société Aquitaine Sécurité Prévention soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Meilleures salutations.

Mr Paul ROUX  
Gérant de la société A.S.P



**A.S.P**  
**Centre Emeraude 1 - Cidex 54**  
**61/69 Rue Camille Pelletan**  
**33150 CENON**  
**Tél. : 05 56 86 18 26 - Fax : 05 56 86 97 51**